



**MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME
DU-PORTAGE**



MOT DU CONSEIL

Par Vincent More, maire

Chers Portageois,
Chères Portageoises,

Le déconfinement progressif de la province nous a permis d'ouvrir la piscine à l'eau salée et de tenir entre autres les activités de camp de jour. Plusieurs mesures de distanciation sociale sont mises en place pour votre sécurité, merci de collaborer et d'être compréhensif !

À la suite de l'envoi par le conseil municipal de la lettre intitulée « *Relocalisation de la bibliothèque municipale dans l'église de Notre-Dame-du-Portage : une option intéressante pour l'ensemble des Portageois.e.s* », nous avons été interpellés par de nombreux paroissiens/citoyens qui trouvent que la bibliothèque aurait bien sa place au sein de l'église ou de la sacristie.

Juste pour vous rappeler les grandes lignes de la lettre, le conseil municipal cherche depuis quelques temps à relocaliser la bibliothèque municipale. Les lieux les plus intéressants nous apparaissaient être la sacristie ou une partie de l'église. L'église est située au cœur du village, juste à côté de l'école, ce qui permettrait aux enfants de continuer à visiter régulièrement la bibliothèque.

Les missions conjointes d'éducation et d'éveil à la spiritualité de la bibliothèque et de la Fabrique semblent parfaitement compatibles et, en plus, cette solution permet d'ajouter une animation additionnelle à l'église. La bibliothèque étant ouverte 6.5 heures par semaine, il nous semble tout à fait possible de partager l'église.

La proposition que le conseil municipal a faite au conseil de la Fabrique est d'occuper l'espace de la rangée de bancs au nord de l'église, soit une superficie d'environ 50 mètres carrés. L'entente prévoit aussi le paiement d'un loyer pour assumer une part des dépenses d'entretien de l'église. Bref, une entente gagnant – gagnant, au bénéfice de l'ensemble de la population !

J'espère que le conseil de la Fabrique entendra la volonté de la population et acceptera la proposition de la municipalité. Il est important que la municipalité et la Fabrique s'unissent et travaillent ensemble pour le bien être des citoyens et paroissiens !

Si vous ne l'avez pas déjà fait, prononcez-vous sur ce projet en faisant parvenir votre réflexion au conseil de la Fabrique par courriel : ndportage@videotron.ca.

Bel été à toutes et à tous !

Vincent More
Maire

LA PISCINE EST MAINTENANT OUVERTE

http://www.municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca/services_aux_citoyens/piscine



SÉANCE DU CONSEIL : 6 JUILLET

Les séances se tiennent à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Si vous avez des questions, faites-les parvenir par courriel à : direction-generale@notre-dame-du-portage.ca **avant midi** le jour de la séance. Elles seront lues et répondues par le maire Vincent More. L'enregistrement de la séance est disponible le lendemain sur le site Internet municipal sous **Vie municipale/conseil municipal**. L'ordre du jour de la séance se retrouve aussi sous cet onglet.

VERSEMENT DE JUILLET

RAPPEL : Votre deuxième versement de taxe est dû le 1^{er} juillet. Toutefois, aucun intérêt ne sera imposé sur les versements en retard, et ce, jusqu'au 26 septembre prochain.



MERCI À NOS BÉNÉVOLES

Vous avez été nombreux.ses à répondre à notre invitation d'être bénévole pour aider vos concitoyen.nes.



MERCI en plus d'avoir été là.

Suzette de Rome
Conseillère municipale

PROGRAMMATION ESTIVALE

Les cours de tennis seront officiellement de retour à Notre-Dame-du-Portage à l'été 2020 !

- Où : Chalet des sports (200, côte de la Mer)
- Quand : Du 28 juin au 2 août, entre 9 h et 12 h ;
9 h à 10 h : dédié aux enfants de 5 à 10 ans
10 h à 11 h : dédié aux adolescents de 11 à 17 ans
11 h à 12 h : dédié aux adultes de 18 ans et plus
- Tarification : 60 \$ par participant;
- Inscription : Du 16 au 26 juin inclusivement.

Notez que, conformément au plan de relance établi par Tennis Québec, les activités seront limitées à 4 participants par bloc d'une heure. Une annonce permettant d'accroître les groupes pourrait mener à un changement en courant d'été.

Le soccer récréatif est officiellement de retour à Notre-Dame-du-Portage à l'été 2020 !

4 à 6 ans :

- Quand : 18 h à 18 h 45, le mercredi, du 29 juin au 19 août;
- Où : Parc Julie-Gagné;

7 à 9 ans :

- Quand : 18 h à 19 h, les mardis et jeudis, du 30 juin au 20 août;
- Où : Parc Julie-Gagné;

10 à 12 ans :

- Quand : 19 h 15 à 20 h 15, les mardis et jeudis, du 30 juin au 20 août;
- Où : Parc Julie-Gagné;



Pour plus de détails, consultez le site Internet de la municipalité ou contactez Vincent Laflamme à loisirs@notre-dame-du-portage.ca ou par téléphone au 418 862-9163, poste 225.



MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME
DU-PORTAGE

PISCINE MUNICIPALE

Saison 2020



Du 23 juin, durant tout l'été, venez nager dans une piscine à l'eau de mer salée et chauffée, un concept unique dans la région. Le personnel vous y accueille dans une ambiance conviviale et dynamique.

● Bain libre

Tous les jours, de midi à 20 h
Bloc de 100 minutes sur réservation

● Bain du matin

Lundi, mercredi et vendredi,
de 7 h à 8 h et de 8 h à 9 h
Bloc de 55 minutes sur réservation

● Bain des aîné.e.s (NOUVEAUTÉ)

Mardi et jeudi, de 18 h 30 à 19 h 30
Samedi, de 10 h 30 à 11 h 30
Bloc de 55 minutes sur réservation

TARIFICATION	FORFAIT	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
Bain Libre	Familial	12 \$	15 \$
	Famille monoparentale	9 \$	12 \$
	Entrée individuelle	5 \$	7 \$
	Carte de 5 baignades	20 \$	30 \$
	Carte de 10 baignades	38 \$	56 \$
Bain du matin	Entrée individuelle	4 \$	4 \$
	Carte de 10 baignades	32 \$	32 \$
Bain des aînés	Entrée individuelle	4 \$	4 \$
	Carte de 10 baignades	32 \$	32 \$

Bonnet de bain obligatoire

Vente de bonnets et lunettes de nage sur place,
(aucun prêt possible).

SITE DE DÉPÔT

Le site de dépôt vert est maintenant muni d'une caméra de surveillance. La municipalité veut s'assurer ainsi que seul le matériel permis est déposé sur ce site (feuilles, branches et gazon) et qu'il est utilisé seulement par les résidents de Notre-Dame-du-Portage (interdit aux entreprises).



BERCE DE CAUCASE

Des employés d'**OBAKIR**, un organisme oeuvrant à la protection des bassins versants, viendront au cours des prochaines semaines arracher les pousses de la berce de Caucase.



La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une plante exotique envahissante qui a envahi les bords de la rivière qui se trouve au sud du Parc-de-l'Amitié.

Pour en savoir plus sur cette plante :

<https://espacepourelavie.ca/berce-du-caucase>

SOIRÉE CINÉ-PARC

Patrimoine et Culture du Portage est à regarder la faisabilité d'avoir une soirée **ciné-parc** au Portage au cours du mois d'août.



Cette activité s'adressera aux jeunes et aux familles. Avez-vous des suggestions de films qui pourraient intéresser les jeunes? Veuillez communiquer au 418 862-3995 pour vos suggestions de films, en mentionnant la catégorie d'âge à qui ce film s'adresse.

Suzette de Rome
Responsable du groupe culture
Patrimoine et Culture du Portage

ÉCOLE DE L'ANSE FERMÉE CETTE SAISON

Compte tenu de ce qu'il se passe tout autour de nous, aussi du fait que Emploi Été Canada n'a pas été de notre côté cette année, la petite École de l'Anse sera fermée pour cette saison.



Cependant, le parc est toujours accessible avec la cour d'école, les terrains de pétanque et les places de pique-nique.

Je vous souhaite à tous un bel été!
Hélène Roussel, présidente

TRAVAUX ROUTIERS

Des changements de ponceaux sur le chemin du Lac débutent ont débuté le 22 juin 2020 et sont localisés près des numéros civiques 301, 359 et 387.



La circulation se fait en alternance . Nous vous demandons de respecter la signalisation en place.

RECYCLAGE DE VOTRE PELOUSE

LAISSER SES RÉSIDUS DE COUPE SUR PLACE POUR UNE PELOUSE DURABLE

L'herbe coupée peut se dégrader en 24 h. Elle remet l'azote et les autres éléments nutritifs dans le terrain et, comme l'herbe contient de l'eau à plus de 90 %, l'herbe coupée est une source importante d'humidité pour votre terrain.



Source : co-eco.org/laisser-residus-coupe-pelouse-durable/

INTERDICTION DE FEUX À CIEL OUVERT

Si vous possédez un foyer muni d'un **pare-étincelles** (avec ouvertures maximales de 1 cm par 1cm), disposé sur un pavé ou sur un sol dégagé en terre battue ou en gravier, vous pouvez continuer à profiter de la chaleur d'un bon feu de foyer, et ce, même lors d'une interdiction de faire des feux à ciel ouvert.

Voici ce qui est permis ou pas permis dans le cas d'une interdiction de feux à ciel ouvert.

INTERDICTION DE FEUX À CIEL OUVERT

FEUX DE CAMP

FEUX D'ARTIFICE

INSTRUMENTS PRODUISANT DES FLAMMÈCHES

LANTERNES VOLANTES

INSTALLATIONS AVEC PARE-ÉTINCELLES ET DISPOSÉES SUR SOL DE TERRE BATTUE OU DE GRAVIER SONT PERMISES

SOPFEU

JUILLET 2020

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
28	29	30	13 BUREAU OUVERT	2	3 BUREAU FERMÉ	4
5	6 CM	7	8	9	10	11
12	13 CCU	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

AÔUT 2020

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
2	3 + CM	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17 CCU	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

Ordures ménagères

Matières recyclables

Matières organiques



BIBLIO EXPRESS + COLLECTE D'ENCOMBRANTS



CM Conseil municipal

BUREAU MUNICIPAL OUVERT 1^{ER} JUILLET, FERMÉ LE 3 JUILLET



CCU Dépôt des demandes

MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

560, route de la Montagne
Notre-Dame-Du-Portage (Québec) G0L 1Y0
Tél. : 418 862-9163 Fax. : 418 862-5240
municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca
Municipalité Notre Dame du Portage



BIBLIOTHÈQUE EXPRESS

SERVICE DE DEMANDES SPÉCIALES

Le plaisir de lire vous manque? Eh bien bonne nouvelle ! Vous lecteurs et lectrices de tous les âges (enfants ados et adultes) pouvez dès maintenant vous prévaloir du service de « demandes spéciales ».



Vous faites votre demande par courriel ou par téléphone en mentionnant :

- Titre du livre
- Nom de l'auteur
- Nom de l'abonné et numéro de téléphone

Adresse courriel : biblio.portage@crsdp.net
Téléphone : 418 862-9163, poste 221.

Vous serez avisé par téléphone et vous pourrez venir chercher votre ou vos livres à l'édifice municipal (560, route de la Montagne) **le mardi de 13h à 16h30 et le samedi de 11h à 12h**.

Même si nous n'êtes pas un usager de la bibliothèque, il vous est possible de vous abonner gratuitement en communiquant avec Madeline Lepage au 418-862-4670.

Le bureau municipal est ouvert seulement sur rendez-vous

RÉPERTOIRE MUNICIPAL 418 862-9163

Directrice générale, Line Petitclerc	p. 222
Secrétaire-trésorière adjointe, Nadine Caron	p. 224
Secrétaire-réceptionniste, Caroline Lebel	p. 221
Adjointe communications, Lise Lavoie	p. 229
Inspecteur municipal, Gaston Lamarre	p. 223
Coord. entretien, parcs, bâtiments, voirie, Fernand Dumont	p. 227
Coord. projets, parcs, bâtiments, voirie, Keven Desjardins	p. 235
Loisirs, culture et vie communautaire, Vincent Laflamme	p. 225
Bibliothèque, Madeline Lepage	p. 260
Chalet des sports	418-605-9252
Agent de développement, Gérald Dionne	418 551-8423

Bureau de poste : 512, route du Fleuve 418 860-2385

SERVICE D'INFORMATION AUX ÂÎNÉS

La pandémie qui nous touche en ce moment n'est facile pour personne, mais elle est davantage difficile à vivre pour nos aînés. Le Service d'information aux aînés est conscient de cette réalité et tient à offrir tout le support possible. Une agente est disponible pour vous écouter, vous fournir l'information nécessaire et vous orienter vers les différentes ressources. N'hésitez surtout pas à contacter le Service d'information aux aînés au 418 867-8011.